



Capsule d'information

À l'intention des agents et des fournisseurs

Mise à niveau des données dans les offres produits

Tel qu'annoncé au Blitz d'information en mai dernier, la Société des alcools du Québec (SAQ) doit procéder à la mise à niveau des données demandées dans vos offres de produits du catalogue d'offres (appel d'offres - AO, reconductions - RC ou offres spontanées - OS). Pour ce faire, votre **collaboration est essentielle** puisque vous avez la responsabilité de fournir des informations de qualité, et ce, pour toutes les données reliées à vos produits.

À terme, cela facilitera la commercialisation des produits, optimisera les délais de traitement et nous permettra d'avoir une information cohérente et uniforme pour l'ensemble du réseau et de nos plateformes.

Méthodologie

- Une capsule d'information sera déposée dans B2B quelques semaines avant la modification du statut des offres à « Brouillon » pour vous permettre de vous préparer.
- Les changements demandés toucheront principalement les appellations, les désignations réglementées, les régions et sous-régions ainsi que la nature/famille/type de vos produits.
- Chaque communication identifiera les renseignements à compléter ou à réviser ainsi que le délai accordé.
 - La capsule d'information indiquera de façon claire le(s) pays touché(s), la procédure à suivre, la date de mise en brouillon des offres et la date à laquelle vos mises à jour devront avoir été faites.
- Pendant la période allouée pour la mise à jour des offres, aucune analyse ne sera effectuée sur les offres ciblées par cette mise à jour.
- Une fois la mise à jour complétée, les offres devront être remises au statut « Soumise » afin de pouvoir être analysées par la SAQ. Notez que toute offre incomplète ou contenant de l'information erronée sera automatiquement rejetée.
- Les demandes de mises à jour se feront en continu à partir de la mi-novembre.

Particularités

- La SAQ fera la mise à jour des produits actifs (actuellement commercialisés) incluant les produits de spécialité pour lesquels une reconduction existe. Vous devrez valider les changements faits par la SAQ et remettre votre offre au statut « Soumise » par la suite.
- Les offres de reconduction pour les produits retirés et les doublons seront mis au statut « Annulée ». Profitez de l'occasion pour mettre au statut « Annulée » toutes vos offres que vous jugez désuètes.
- N'oubliez pas d'aller mettre à jour vos offres et de remettre leur statut à « Soumise ».

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre

Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)

par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.